



► Imprimer

mémoire des hommes

► Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **JUNKA JUNCA**

Prénoms **Georges Jean Georges**

Grade **Captaine**

Corps **1^{er} Régiment d'Infanterie coloniale**

N° **11117** au Corps. — Cl. **1912**

Matricule. **1245** au Recrutement de **St Gaudens**

Mort pour la France le **9 avril 1917**
L'hôpital temporaire n° 3 à Delmiquet

Genre de mort **Suite de maladie contractée au front.**

Né le **26 mai 1892**

à **Melles** Département **H^{te} Gironne**

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon),
 à telant rue et N°.

Jugement rendu le
 par le Tribunal de
 acte ou jugement transcrit le **9 mars 1918**
 à **Melles Haute Gironne**

N° du registre d'état civil

101-709-1922. [20435]

Cet acte par lui n'est pas à remplir par le Corps.

1er Régiment d'Infanterie Coloniale



Année	Principaux engagements et combats	références internes
1914	Opérations des 3e et 4e Armées et du Corps de Cavalerie Sordet: Rossignol, Saint-Vincent (2 août)	61-64
1915	Offensives d'Argonne (14-15 juillet et 6-11 août) Bataille de Champagne: Souain (25-30 septembre)	218 238, 245, 247
1917	Armée d'Orient: Attaques de la boucle de la Cerna (avril-mai)	258
1918	Le Sokol, le Dobropolje, Kravitz, Vetrenik (15-18 septembre), Gradsko (23-24 septembre)	258

L'an mil huit cent quatre-vingt-douze et le
vingt-sept Mai; à huit heures du matin;

Par devant nous, Junca Jean, Maire, officier de
l'état civil de la Commune de Melles, arrondissement de
St-Gaudens, département de la Haute-Garonne;

A comparu: le Sr Junca Michel, âgé de trente
ans, cultivateur, demeurant à Melles, lequel nous a présenté
un enfant du sexe masculin, né à Melles, hier, à huit heures
du soir, fils de lui déclarant et de Fourquet Jeanne, âgée
de trente-deux ans, couturière, demeurant à Melles, mariés,
auquel enfant on a donné les prénoms de Jean-Georges.

Présents: les Srs Fourquet Jean, âgé de quarante ans,
cultivateur, demeurant à Melles et Despriats Auguste, âgé
de trente ans, instituteur, demeurant à Melles, lesquels,
ainsi que le père déclarant, ont signé avec nous le présent
acte, après lecture faite.

Allegretti

Fourquet Junca

Le Maire =
Junca

N° 9.

Naissance.

Mort pour la
France
arrivé à Orléans
le 9 août 1917.

Par sa lettre en date du quatre mars mil neuf cent dix-huit, Monsieur le Ministre de la Guerre nous a requis de transcrire l'acte de décès ci-après : _____

_____ « Année d'Orient - N° 262 des registres de l'état civil. Décès de Junca - Division des formations militaires sanitaires - Hôpital temporaire N° 2 "Foncesse Marie" - Acte de décès. _____

_____ « L'an mil neuf cent dix-sept, le neuf du mois d'août, à trois heures trente minutes du matin, étant à Salonique, acte de décès de Junca Georges, Jean, caporal au premier Régiment colonial, troisième compagnie de mitrailleuses, - Croix de guerre - Immatriculé sous le numéro Mille trois cent quarante-cinq, né à Melles, canton de S^t Béat, département de la Haute-Garonne, domicilié en dernier lieu à Melles, décédé à l'hôpital temporaire N° 2, le neuf du mois d'août, à trois heures trente minutes du matin, suite de maladie, "Mort pour la France", fils de Michel et de Jeanne Fouquet, domiciliés à Melles, canton de S^t Béat, département de la Haute-Garonne, Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transporté auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. _____

_____ « Dressé par nous, Gaston Leppert, officier d'administration de 2^{ème} classe, gestionnaire, officier de l'état civil, sur la déclaration de François Salom, trente-un ans, sergent et de Léon Granger, vingt-neuf ans, caporal, tous les deux à la quinzième section d'infirmiers militaires, témoins qui ont signé avec nous, après lecture faite - Salom, Granger, témoins et Leppert, officier de l'état civil signés. Pour expédition conforme, l'officier de l'état civil, signé. Illisible. Vu par

N° 3.

Décès

de Jean, Georges Junca.

"Mort pour la France".